



# Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

Distr. générale  
11 août 2010  
Français  
Original: anglais

## Cinquième session

Vienne, 18-22 octobre 2010

Points 4 et 7 de l'ordre du jour provisoire\*

## Assistance technique

## Questions budgétaires et financières

### Questions budgétaires et financières

#### Note du Secrétariat

1. La présente note a été établie conformément à l'article 72, intitulé "Élaboration d'un budget", du Règlement intérieur de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, dans lequel le Secrétariat est prié d'établir un budget pour le financement des activités de la Conférence en matière de coopération technique entreprises conformément aux articles 29 à 32 de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée<sup>1</sup>, à l'article 10 du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention contre la criminalité organisée<sup>2</sup>, à l'article 14 du Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnel à la Convention contre la criminalité organisée<sup>3</sup>, et à l'article 14 du Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention contre la criminalité organisée<sup>4</sup>.

2. Conformément à l'alinéa c) du paragraphe 2 de l'article 30 de la Convention contre la criminalité organisée, les États parties à la Convention doivent faire des efforts concrets pour fournir une assistance technique aux pays en développement et aux pays à économie en transition afin de les aider à répondre à leurs besoins aux fins de l'application de la Convention et, pour ce faire, ils s'efforcent de verser volontairement des contributions adéquates et régulières à un compte établi à cet effet dans le cadre d'un mécanisme de financement des Nations Unies.

\* CTOC/COP/2010/1.

<sup>1</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2225, n° 39574.

<sup>2</sup> Ibid., vol. 2237, n° 39574.

<sup>3</sup> Ibid., vol. 2241, n° 39574.

<sup>4</sup> Ibid., vol. 2326, n° 39574.



3. Par sa résolution 55/25, l'Assemblée générale a adopté la Convention contre la criminalité organisée et décidé que, jusqu'à ce que la Conférence en décide autrement, ce compte serait administré dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, et a encouragé les États Membres à commencer à verser des contributions volontaires adéquates audit compte afin de fournir aux pays en développement et aux pays à économie en transition l'assistance technique dont ils pourraient avoir besoin pour appliquer la Convention et les Protocoles qui s'y rapportent, y compris pour prendre les mesures préparatoires nécessaires à cette application.
4. Afin de satisfaire à la résolution 55/25 de l'Assemblée générale, un compte a été ouvert au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale pour le provisionnement des activités susmentionnées.
5. Dans sa décision 2/6, intitulée "Activités d'assistance technique", la Conférence a décidé de constituer un groupe de travail provisoire à composition non limitée pour la conseiller et l'aider à s'acquitter de son mandat sur l'assistance technique. Le Groupe de travail provisoire d'experts gouvernementaux à composition non limitée sur l'assistance technique s'est réuni une première fois durant la troisième session de la Conférence, qui s'est tenue du 9 au 18 octobre 2006. À cette occasion, il a déterminé des domaines prioritaires et adopté des recommandations pour les activités d'assistance technique. La Conférence a fait siennes ces recommandations dans sa décision 3/4, intitulée "Recommandations du Groupe de travail provisoire d'experts gouvernementaux à composition non limitée sur l'assistance technique".
6. Le Groupe de travail a tenu sa deuxième réunion à Vienne du 3 au 5 octobre 2007. Sur la base des domaines prioritaires déterminés, la Conférence a formulé un certain nombre de propositions en vue d'activités d'assistance technique (CTOC/COP/2008/16). Au cours de la quatrième session de la Conférence, tenue du 8 au 17 octobre 2008, le Groupe de travail s'est à nouveau réuni. La Conférence a fait siennes les recommandations du Groupe, qu'elle a reprises dans sa décision 4/3, intitulée "Application des dispositions de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée relatives à l'assistance technique". Conformément à cette décision, une autre réunion du Groupe de travail s'est tenue à Vienne les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2009.
7. Les contributions au titre des activités d'assistance technique nécessaires pour appliquer la Convention et les Protocoles s'y rapportant ont été versées à divers comptes et projets, pas uniquement au compte ouvert dans le Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale en vue de provisionner les activités susmentionnées. Conformément à l'article 30 de la Convention et à la résolution 55/25 de l'Assemblée générale, le Secrétariat invite les États Membres à verser directement des contributions au compte spécialement créé pour faciliter l'application de la Convention en vue d'améliorer la transparence et l'établissement des rapports. L'annexe I à la présente note contient des informations sur l'état actuel du compte, tandis que l'annexe II fournit des informations sur tous les projets mis en œuvre par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime qui contribuent à lutter contre le trafic et la criminalité transnationale organisée.

## Annexe I

**Rapport financier non vérifié sur l'utilisation des contributions versées au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale – élément Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée**

Tableau 1  
**État des contributions annoncées mais non acquittées au Fonds des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale – élément Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée – au 30 juin 2010**  
 (en dollars des États-Unis)

Donateur	Montants annoncés							Total (a)	Montants versés (b)	Montants non acquittés (a)-(b) <sup>d</sup>
	1998-1999	2000-2001	2002-2003	2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010-2011			
Autriche	35 956	-	-	-	-	-	-	35 956	35 956	-
Canada <sup>a</sup>	-	129 776	41 379	-	21 160	92 193	-	284 508	269 062	-
Corée	-	-	-	-	200 000	300 000	-	500 000	500 000	-
États-Unis	421 590	177 910	200 000	17 000	-	245 000	-	1 061 500	816 500	245 000
France	-	200 123	-	-	129 683	290 281	134 590	754 677	755 040	-
Grèce	-	-	30 000	-	-	-	-	30 000	30 000	-
Italie <sup>b</sup>	13 549	238 377	227 390	163 094	-	-	-	642 410	642 410	-
Japon	300 000	433 410	94 000	-	-	50 000	-	877 410	877 410	-
Monaco	-	-	16 432	-	-	-	-	16 432	16 432	-
Norvège	13 047	-	-	-	-	303 905	-	316 952	327 908	-
Pologne	19 726	-	-	-	-	-	-	19 726	19 726	-
Royaume-Uni	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	803 868	1 179 596	609 201	180 094	350 843	1 281 379	134 590	4 539 571	4 290 444	245 000
Fondation asiatique pour la prévention du crime <sup>c</sup>	9 397	35 846	-	-	-	-	-	45 243	45 243	-
<b>Total</b>	<b>813 265</b>	<b>1 215 442</b>	<b>609 201</b>	<b>180 094</b>	<b>350 843</b>	<b>1 281 379</b>	<b>134 590</b>	<b>4 584 814</b>	<b>4 335 687</b>	<b>245 000</b>

<sup>a</sup> La contribution versée par le Canada pour 2006-2007 s'élevant à 27 394 dollars a été transférée et utilisée pour la deuxième réunion du Groupe intergouvernemental d'experts chargé de réaliser une étude sur la fraude et l'abus et la falsification d'identité à des fins criminelles, qui s'est tenue à Vienne du 16 au 19 janvier 2007.

<sup>b</sup> L'Italie a versé une contribution d'un montant total de 689 610 dollars, dont 47 200 ont été virés et utilisés pour des activités visant à lutter contre la criminalité transnationale organisée au Brésil et au Viet Nam.

<sup>c</sup> La Fondation asiatique pour la prévention du crime a versé une contribution d'un montant total de 55 243 dollars, dont 10 000 ont été virés sur le projet VIER21 et utilisés pour des activités visant à lutter contre la criminalité transnationale organisée au Viet Nam (Asie).

<sup>d</sup> Sauf pour les États-Unis, la différence entre le total (a) et les montants versés (b) résulte de fluctuations des taux de change.

Tableau 2  
**Prévisions des fonds disponibles au 30 juin 2010**  
(en dollars des États-Unis)

<b>I. Recettes</b>		
a)	Contributions reçues au 30 juin 2010	4 335 687
b)	Plus: intérêts disponibles	39 567
c)	Plus: soldes inutilisés des exercices antérieurs	74 665
d)	Plus: recettes diverses	10 372
e)	Plus: ajustements (gain/perte) au 30 juin 2010	-4 125
Montants disponibles pour les dépenses (a)+b)+c)+d)+e))		<b>4 456 166</b>
<b>II. Besoins</b>		
f)	Montant total des dépenses pour la période allant du 1 <sup>er</sup> janvier 2000 au 31 décembre 2009	3 362 105
g)	Plus: crédits alloués au titre de l'exercice 2010	961 700
h)	Plus: prévisions pour 2011	3 000 000
Montant total des besoins		<b>7 323 805</b>
<b>Estimation des fonds disponibles (I-II)</b>		<b>-2 867 639</b>

## Annexe II

**Dépenses et estimations relatives aux projets mis en œuvre  
par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime  
qui contribuent à lutter contre le trafic et la criminalité  
transnationale organisée, sur la base des informations  
disponibles au 31 juillet 2010**

<i>Domaine thématique</i>	<i>Projet</i>	<i>Dépenses 2008-2009 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Estimations 2010-2011 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
<b>Traite des personnes</b>			
	Lutte contre la traite des êtres humains en Colombie (COLR52)	411,7	289,8
	Établissement d'une base données sur les flux de la traite des êtres humains (GLOR37)	(0,2)	-
	Création de manuels de formation approfondie à la lutte contre la traite des êtres humains sur la protection des victimes et les enquêtes et poursuites relatives aux trafiquants (GLOS58)	162,8	1 370
	Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains (UN.GIFT) (GLOS83)	6 976,9	5 879
	Promotion de l'application du Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants et du Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, additionnels à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (GLOT55)	235,9	2 987
	Programme mondial contre la traite des êtres humains (GLOT59)	1 643,3	1 441
	Renforcement des mesures de détection et de répression prises en Inde pour lutter contre la traite des êtres humains et le tourisme sexuel dans les états et villes clés par la formation et le renforcement des capacités (INDS16)	727,8	35,6
	Réduction de la vulnérabilité des enfants aux abus et réadaptation des survivants (INDS98)	355	142,3
	Renforcement des capacités de lutte contre la traite des êtres humains en République de Moldova (MOLR85)	81,1	16,6
	Aide à la mise en œuvre du plan d'action contre la traite des êtres humains de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (RAFR60)	(16,2)	-
	Action pénale contre la traite des êtres humains en Slovaquie (SLOR19)	206,7	-
	Renforcement de l'action pénale menée contre la traite des êtres humains en Ouzbékistan (UZBS20)	398,6	58,5
	Renforcement des services juridiques et policiers chargés de prévenir et de combattre la traite des êtres humains au Viet Nam (phase II) (VIER21)	47,4	-
	Renforcement des capacités des États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe aux fins de la ratification et de l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de ses deux protocoles (XASS69)	146,1	555,3
	Renforcement de l'action pénale menée contre la traite des êtres humains dans la région de la mer Noire (XCES45)	321,1	-
	Amélioration des moyens opérationnels d'enquête et de lutte contre les activités de traite des êtres humains dans les Balkans occidentaux (XCES50)	967,2	79,3

<i>Domaine thématique</i>	<i>Projet</i>	<i>Dépenses 2008-2009 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Estimations 2010-2011 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
	Projet régional préparatoire de promotion de la coopération entre les organisations non gouvernementales et les services de détection et de répression en vue de prévenir et de combattre la traite des êtres humains dans la région de la mer Baltique, ainsi qu'en provenance et à destination de celle-ci (XEET56)	98,1	73,4
	Renforcement des capacités et élargissement des réseaux de lutte contre la traite des êtres humains pour un meilleur appui aux victimes (XSAS78)	386,4	213,3
	<b>Sous-total</b>	<b>13 149,6</b>	<b>13 141,1</b>
<b>Blanchiment d'argent</b>			
	Programme mondial contre le blanchiment d'argent (GLOB79)	541,2	1 375,1
	Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme (GLOU40)	4 328,3	4 009,2
	<b>Sous-total</b>	<b>4 869,5</b>	<b>5 384,3</b>
<b>Criminalité organisée</b>			
	Prévenir et combattre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu et de munitions dans l'optique de la prévention de la criminalité et de la promotion d'une culture de paix en Colombie (COLS60)	577,6	119,4
	Prévenir et combattre la criminalité organisée en Colombie (COLS58)	7,3	246,6
	Lutte contre la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants au Cap-Vert (CPVS28)	2 423,4	2 232,3
	Aide à la mise en œuvre du Programme national intégré de lutte contre la criminalité transnationale organisée et au renforcement du système de justice pénale au Ghana (GHAU80)	-	149,9
	Assistance aux États signataires de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de ses Protocoles (GLOR22)	522,4	1 274,3
	Systèmes de renseignement, de détection et de répression (GLOT29)	816,1	3 705,6
	Programme mondial de renforcement des moyens dont disposent les États Membres pour prévenir et combattre le crime organisé et la grande criminalité (GLOT32)	795,6	1 394,1
	Appui à la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (GLOT60)	1 065,6	961,7
	Aide à la lutte contre le trafic de drogues en Guinée-Bissau: renforcement de l'état de droit et amélioration du cadre institutionnel et législatif (GNBJ74)	186	400,4
	Lutte contre le trafic en Guinée-Bissau: création, au sein de la police judiciaire, d'un service spécialisé d'enquête et de lutte contre le trafic de drogues et la criminalité organisée (GNBU44)	1 587,2	1 266,7
	Centre de formation des forces de sécurité de Guinée-Bissau: partenariat entre le Brésil et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la promotion de la coopération Sud-Sud (GNBU70)	-	3 263
	Aide à l'amélioration de la sécurité par le renforcement des capacités du Jakarta Centre for Law Enforcement Cooperation (IDNT80)	-	5 452,8
	Appui à la réforme pénitentiaire au Kirghizistan (KGZT90)	-	1 389,8
	Aide à la mise en œuvre du programme national intégré de lutte contre le trafic et la criminalité au Mali (phase I) (MLIU58)	-	782

<i>Domaine thématique</i>	<i>Projet</i>	<i>Dépenses 2008-2009 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Estimations 2010-2011 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
	Mise à disposition d'un conseiller en prévention de la criminalité/détection et répression pour le programme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime au Pakistan (PAKU16)	447,7	28,9
	Projet-cadre d'aide à la mise au point de nouvelles initiatives et à la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités de lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogues au Panama et en Amérique centrale (PANU66)	-	205
	Évaluation de la criminalité transnationale organisée en Asie centrale (RASR09)	- 6,8	-
	Renforcement des alliances du Marché commun du Sud (MERCOSUR): sécurité des personnes, prévention de la violence et contrôle des armes à feu (assistance préparatoire) (RLAS06)	- 0,5	-
	Appui aux services de renseignement pénal au Monténégro et en Serbie (SCGS29)	58,4	-
	Renforcement des moyens dont dispose l'équipe spéciale du service de protection des forêts pour combattre les infractions forestières (VNMT30)	21	287,3
	Lutte contre la piraterie maritime dans la corne de l'Afrique et l'océan Indien: renforcement des moyens dont disposent les services régionaux pour dissuader, arrêter et poursuivre les pirates (XAMT72)	1 161,1	3 966
	Assistance à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de contrôle des drogues et de lutte contre la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest (phase I) (XAMU50)	413,1	1 550,6
	Établissement de communications opérationnelles en temps réel entre certains aéroports d'Afrique de l'Ouest (XAWU72)	-	1 620,3
	Pacte de Saint-Domingue et mécanisme de Managua, Système d'intégration de l'Amérique centrale et Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (XCAU81)	-	381,2
	Appui aux services de renseignement pénal au Monténégro et en Serbie (XCET86)	225,6	19,2
	Renforcement de la protection des témoins en République de Moldova et en Ukraine (XEET46)	-	129,6
	Renforcement de la protection des témoins dans le sud du Caucase (XEEU25)	160,8	-
	Renforcement des capacités de détection et de répression (opérations de contrôle aux frontières) et mesures pénales de lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des êtres humains (ZAFT54)	188,9	325,6
	Proposition de programme sur la cybercriminalité (estimation) (GLOXXX)	-	1 500
	Programme d'assistance juridique (GLO900)	2 845,3	2 713,5
	Renforcement des moyens dont dispose le Pakistan pour répondre aux menaces liées aux drogues, à la criminalité et au terrorisme: élaboration d'un programme global d'assistance (PAKU63)	-	631,2
	Programme régional de promotion de l'état de droit et de la sécurité humaine en Europe du Sud-Est (2009-2011) (phase I) (XCEU60)	1 523,7	435,4
	<b>Sous-total</b>	<b>15 019,7</b>	<b>36 432,4</b>

<i>Domaine thématique</i>	<i>Projet</i>	<i>Dépenses 2008-2009 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Estimations 2010-2011 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
<b>Lutte contre les stupéfiants</b>			
	Renforcement des capacités de détection et de répression du trafic de stupéfiants en Afghanistan (phase I) (AFGG38)	0,8	-
	Renforcement du contrôle des drogues et de la coopération aux frontières entre l'Iran et l'Afghanistan (AFGH16)	1 204,8	-
	Aide à la création d'un service de formation à la lutte contre les stupéfiants à l'École de police afghane (AFGI77)	2 335	2 153,1
	Coopération régionale pour le contrôle des précurseurs entre l'Afghanistan et les pays voisins (AFGI85)	1 540,6	1 204,8
	Renforcement de la capacité opérationnelle de la Police afghane de lutte contre les stupéfiants (AFGJ43)	2 178,8	2 228
	Projet intégré de contrôle aux frontières dans l'ouest et le sud-ouest de l'Afghanistan (AFGJ55)	2 859,2	4 262,4
	Renforcement des moyens opérationnels dont dispose l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour aider le Gouvernement afghan à lutter contre les drogues et la criminalité (AFGK12)	222,9	1 260,6
	Renforcement de la capacité de contrôle aux frontières en Albanie (ALBG70)	783,5	661,2
	Renforcement de la capacité qu'a le Service national bulgare des douanes d'utiliser le renseignement pour combattre les drogues (BGRJ41)	3,9	-
	Coopération en matière de détection, de répression et de renseignement dans la lutte contre le trafic de cocaïne depuis l'Amérique latine vers l'Afrique de l'Ouest (COLJ66)	710,5	158,6
	Programme mondial de contrôle des conteneurs (GLOG80)	3 397,2	2 818,5
	Renforcement du contrôle des drogues et de la criminalité y relative à certains postes de contrôle au Kazakhstan (KAZI76)	515,6	239,7
	Création de groupes mobiles interinstitutions de détection et de répression au Kirghizistan (KGZI75)	819,2	133,3
	Création d'un organisme de contrôle des drogues au Kirghizistan (KYRG64)	452,3	-
	Formation assistée par ordinateur à la détection et à la répression à l'intention du Pakistan (PAKI47)	506,3	564,1
	Gestion des frontières du Pakistan (PAKJ61)	2 403,2	1 274,4
	Projet régional de contrôle des précurseurs en Asie du Sud et du Sud-Ouest (RASH60)	285,3	11,8
	Renforcement des capacités de collecte et d'analyse du renseignement pénal en Europe du Sud-Est (RERF35)	-	-
	Renforcement des capacités institutionnelles de lutte contre la menace que présentent le trafic de drogues et la criminalité organisée en Sierra Leone (SLEU74)	-	797,3
	Renforcement de la capacité de détection et de répression des Services de douane serbes (SRBT82)	155,6	350,6
	Renforcement de l'Académie internationale de lutte contre la drogue et la criminalité organisée (TURG36)	286,4	174,9
	Renforcement de la capacité de saisie de drogues dans les zones rurales de Turquie (TURJ65)	3 087,5	29,5
	Renforcement des capacités de détection et de répression aux fins de la lutte contre le trafic de drogues dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest (XAWU53)	451,3	759,2



<i>Domaine thématique</i>	<i>Projet</i>	<i>Dépenses 2008-2009 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>	<i>Estimations 2010-2011 (en milliers de dollars des États-Unis)</i>
	Renforcement des capacités nationales et de la coopération transnationale aux fins de la lutte contre la criminalité organisée et le trafic de drogues qui sapent la paix et le développement dans les pays de l'Union du fleuve Mano (phase I) (XAWU64)	201	222,7
	Programme de renforcement des capacités dans l'ouest des Balkans et la région méditerranéenne par l'échange d'agents de détection et de répression en matière de drogues (XCEI89)	1 008,2	74,1
	Renforcement des capacités de détection et de répression en matière de drogues en Asie du Sud (XSAJ81)	291,4	403,7
	<b>Sous-total</b>	<b>25 700,4</b>	<b>19 782,5</b>
<b>Trafic de migrants</b>			
	Programme mondial contre le trafic de migrants (GLOT92)	-	150
	<b>Sous-total</b>	<b>-</b>	<b>150</b>
	<b>Total</b>	<b>58 739,2</b>	<b>74 890,3</b>